

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2007

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 5 juin 2007 à 18 h 35, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Sont présents :

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets
Colette Larose
Chantal T. Renaud

Messieurs : Normand Héroux
Sylvain Lévesque
Jean-Claude Rousseau
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Michel Parent
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

Sont également présentes :

Mesdames : Francine Chabot
Nicole Leblanc

Sont également présents :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Me Marylène Drouin, secrétaire générale
Madame Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 18 h 35.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Claude Rousseau :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

46-CE-2006-2006

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2007

L'ordre du jour adopté se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions orales du public
4. Affaires de la Direction générale
5. Affaires du Secrétariat général
6. Affaires du Service des ressources éducatives
7. Affaires du Service des ressources humaines
8. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
9. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
10. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 10.1 École Saint-Jean-Baptiste - Réfection des services sanitaires et accessoires (PCP087/525)
 - 10.2 École Antoine-Brossard - Réfection de la toiture / sections 20, 21, 37, 38, 39 (PCP076/539)
11. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 11.1 Appel d'offres public - Services de télécommunication cellulaire
12. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
13. Autres points
14. Questions orales du public
15. Parole aux commissaires
16. Parole aux commissaires représentant les parents
17. Ajournement ou clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

47-CE-2006-2007

**ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE - RÉFECTION DES SERVICES
SANITAIRES ET ACCESSOIRES (PCP087/525)**

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Ivan Legaré du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Parent :

QUE le contrat pour le projet PCP087/525, École Saint-Jean-Baptiste,

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2007

Réfection des services sanitaires et accessoires, soit accordé à la firme « Les Constructions Claude Péloquin inc. » pour un montant total de 142 600 \$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 23 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

48-CE-2006-2007

**ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD - RÉFECTION DE LA TOITURE /
SECTIONS 20, 21, 37, 38, 39 (PCP076/539)**

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Monique Bélanger-Burman du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par Madame Colette Larose :

QUE le contrat pour le projet PCP076/539, École Antoine-Brossard, Réfection de la toiture / Sections 20, 21, 37, 38, 39 soit accordé à la firme « Les Toitures Vick & Associés inc. » pour un montant total de 368 104 \$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 29 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

*** *Le commissaire Sylvain Lévesque arrive.* ***

**APPEL D'OFFRES PUBLIC - SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION
CELLULAIRE - OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public pour les services de télécommunication cellulaire le 7 mai 2007;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes se sont procuré les documents d'appel

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2007

d'offres;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire veut développer un partenariat avec une firme de télécommunication cellulaire pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT la possibilité de prolonger le contrat pour une période de trois (3) ans additionnels;

CONSIDÉRANT que le contrat pour les services de télécommunication cellulaire prend la forme d'une commande ouverte;

CONSIDÉRANT que la politique d'achat prévoit l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Colette Larose :

QUE la société Telus Québec soit retenue comme fournisseur homologué aux fins de la commande ouverte pour l'acquisition de services de télécommunication cellulaire pour une période de trois (3) ans, soit du 6 juin 2007 au 5 juin 2010, pour un contrat dont le montant maximal est évalué à 200 000 \$ incluant les taxes;

QUE l'entente avec Telus Québec puisse être prolongée pour une période de trois (3) ans additionnels, au terme du présent contrat;

QUE le directeur général et la directrice du Service des technologies de l'information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Amendement à la résolution

Monsieur Normand Héroux propose d'amender la résolution en enlevant le texte suivant : « *QUE l'entente avec Telus Québec puisse être prolongée pour une période de trois (3) ans additionnels, au terme du présent contrat ;* »

Monsieur Jean-Claude Rousseau demande le vote sur cette proposition d'amendement :

POUR : 5 CONTRE : 0 ABSENTION : 2

La proposition amendée a été adoptée à la majorité.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2007

49-CE-2006-2007

**APPEL D'OFFRES PUBLIC - SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION
CELLULAIRE - OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public pour les services de télécommunication cellulaire le 7 mai 2007;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire veut développer un partenariat avec une firme de télécommunication cellulaire pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT la possibilité de prolonger le contrat pour une période de trois (3) ans additionnels;

CONSIDÉRANT que le contrat pour les services de télécommunication cellulaire prend la forme d'une commande ouverte;

CONSIDÉRANT que la politique d'achat prévoit l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Colette Larose :

QUE la société Telus Québec soit retenue comme fournisseur homologué aux fins de la commande ouverte pour l'acquisition de services de télécommunication cellulaire pour une période de trois (3) ans, soit du 6 juin 2007 au 5 juin 2010, pour un contrat dont le montant maximal est évalué à 200 000 \$ incluant les taxes;

QUE le directeur général et la directrice du Service des technologies de l'information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

La présidente demande le vote sur la résolution principale telle qu'amendée :

POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

Adoptée à la majorité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2007

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 20.

Présidente

Secrétaire générale

